

المملكة المغربية  
ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⴰⴳⴷⴰⵏⵜ



رئيس الحكومة  
ⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⴰⴳⴷⴰⵏⵜ

# Bilan de la troisième année de Suivi du Programme Gouvernemental

- Exposé synthétique -

28 juillet 2020

# Plan de l'exposé

1

Appréciation générale du travail de la Commission Ministérielle

2

Evaluation des résultats de la troisième année du Programme Gouvernemental

3

Instauration d'une méthodologie de résolutions des mesures bloquées

# Mise en place de mécanismes de suivi - évaluation du programme gouvernemental

|  | Composition   | Missions  |
|--|---|---|
| <b>Commission Ministérielle de suivi du Programme Gouvernemental</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Présidence: Chef du Gouvernement ;</li> <li>Structure: Membres du Gouvernement ;</li> <li>Périodicité: sur convocation du Chef du Gouvernement.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption du plan d'exécution du programme gouvernemental (PEPG) ;</li> <li>Suivi d'exécution dudit Plan ;</li> <li>Au besoin, trouver des solutions pour accélérer le rythme d'exécution ;</li> <li>Proposer des solutions appropriées pour faciliter et améliorer la performance du gouvernement en général.</li> </ul> |
| <b>Unité de Suivi - Evaluation du Programme Gouvernemental</b>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Unité de suivi au sein des Services du Chef du Gouvernement à disposition de l'ensemble des départements.</li> </ul>                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Secrétariat du comité et préparation ;</li> <li>Collecte des données et études Préparatoires ;</li> <li>Permettre au Chef du gouvernement de suivre le programme gouvernemental.</li> </ul>  |
| <b>Réseau d'interlocuteurs</b>                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Points focaux auprès de chaque département gouvernemental.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi du plan d'exécution du programme gouvernemental en collaboration avec l'Unité de suivi.</li> </ul>   |

# Suivi d'exécution du programme gouvernemental

## Historique

|  |   |
|--|---|
| <b>Lancement</b><br><i>Juin-juillet 2017</i>                             | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Réunion de sensibilisation présidée par le Chef du gouvernement avec les Secrétaires Généraux des départements ministériels;</li><li>▪ Préparation d'un rapport méthodologique.</li></ul>   |
| <b>Elaboration du Plan d'exécution</b><br><i>Septembre-décembre 2017</i> | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Renforcement de l'Unité chargée du suivi d'exécution du programme gouvernemental ;</li><li>▪ Elaboration de cadres logiques pour les mesures du Programme Gouvernemental et mise en place d'indicateurs pour certaines.</li></ul> |
| <b>Bilan première année</b><br><i>Avril 2018</i>                         | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Réunion de la Commission Ministérielle de suivi du Programme Gouvernemental le 24 avril 2018;</li><li>▪ Adoption du Plan d'Exécution du Programme Gouvernemental et du bilan de la première année.</li></ul>                      |
| <b>Bilan Mi-mandat</b><br><i>Avril 2019</i>                              | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Réunion de la Commission Ministérielle de suivi du Programme Gouvernemental le 8 mai 2019 ;</li><li>▪ Adoption du bilan de la deuxième année et du bilan de la Mi-mandat.</li></ul>   |
| <b>Bilan troisième année</b><br><i>Juillet 2020</i>                      | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Réunion de la Commission Ministérielle de suivi du Programme Gouvernemental le 28 juillet 2020;</li><li>▪ Adoption du bilan de la troisième année.</li></ul>  |

# Plan de l'exposé

1

Appréciation générale du travail de la Commission Ministérielle

2

Evaluation des résultats de la troisième année du Programme Gouvernemental

3

Instauration d'une méthodologie de résolutions des mesures bloquées

# Rappel des principales composantes du bilan, selon les axes du Programme Gouvernemental

## AXE 1

**Soutien à l'option  
démocratique et aux principes  
de l'état de droit et la  
consécration de la  
régionalisation avancée**

- Promotion des droits de l'homme et protection des droits et de la dignité des citoyens ;
- Poursuite de la réforme de la justice ;
- Mise à niveau du système juridique national et poursuite de la concrétisation de la constitution ;
- Déclinaison de la régionalisation avancée, consécration de la gouvernance territoriale et instauration d'une politique de l'aménagement du territoire ;
- Mise en place des mécanismes et outils pour la concrétisation de la démocratie participative, l'accompagnement et l'appui de la société civile.

## AXE 2

**Renforcement des valeurs  
d'intégrité, réforme de  
l'administration et ancrage de  
la bonne gouvernance**

- Renforcement du système d'intégrité et poursuite de la lutte contre la corruption ;
- Renforcement de la convergence et l'efficacité des politiques publiques ;
- Réforme de l'administration et amélioration des services administratifs.

## AXE 3

**Développement du modèle  
économique, promotion de  
l'emploi et développement  
durable**

- Accompagner la transformation structurelle du tissu économique et stimuler l'investissement ;
- Promotion de l'emploi ;
- Renforcement du développement durable et la résilience environnementale ;
- Développement de l'offre hydrique.

# Rappel des principales composantes du bilan, selon les axes du Programme Gouvernemental

## AXE 4

### Renforcement du développement humain et de la cohésion sociale et spatiale

- Activer la réforme du système d'éducation, de formation et de recherche scientifique ;
- Amélioration de l'offre de santé ;
- Réduire les disparités de revenus et lutter contre la pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion sociale ;
- Accélérer le développement du monde rural et soutenir l'équilibre spatial ;
- Soutenir l'accès à un logement convenable pour les pauvres et les classes moyennes et faciliter l'accès au logement ;
- Promotion des jeunes et améliorer l'accès aux sports ;
- Améliorer l'accès et promouvoir la culture et les médias.

## AXE 5

### Renforcement du rayonnement national du Maroc et promotion de ses causes justes à travers le monde

- Renforcement du rayonnement national du Maroc et promotion de ses causes justes à travers le monde ;
- Renforcement de l'appui aux Marocains du Monde ;
- Exécution de la stratégie nationale d'immigration et d'asile.

# Répartition des mesures du programme gouvernemental

| N°    | Axe  | Nombre de mesures dans le Programme Gouvernemental | Nombre de fiches |
|-------|--|--|------------------|
| 1     | Soutien à l'option démocratique et aux principes de l'Etat de droit et la consécration de la régionalisation avancée | 58   | 84               |
| 2     | Renforcement des valeurs d'intégrité, réforme de l'administration et ancrage de la bonne gouvernance                 | 45   | 54               |
| 3     | Développement du modèle économique, promotion de l'emploi et développement durable                                   | 144  | 212              |
| 4     | Renforcement du développement humain, et de la cohésion sociale et spatiale  | 162  | 189              |
| 5     | Renforcement du rayonnement national du Maroc et promotion de ses causes justes à travers le monde                   | 26   | 42               |
| Total |  | 435  | 581              |

# État d'avancement du programme gouvernemental

| État d'avancement                                   | % d'avancement | Nombre de mesures |
|---|----------------|-------------------|
| Réalisé – phase avancée – mesure de nature continue | 50             | 292               |
| En cours  | 29             | 170               |
| En phase de lancement                               | 4              | 22                |
| Mesure bloquée ou non encore lancée                 | 6              | 35                |
| Mesures abandonnées                                 | 11             | 62                |
|   | 100%           | 581               |

# Appréciation générale : La plupart des mesures du programme gouvernemental ont été achevées ou sont en cours

- Il ressort du rapport consolidé de l'ensemble des bilans sectoriels (mars 2020), qu'une grande majorité des mesures du Programme Gouvernemental ont été achevées ou sont à un stade avancé de réalisation.
- Les principales réalisations de la 3<sup>ème</sup> année:
  - Poursuite et accélération des chantiers de réformes en cours ;
  - Renforcement de la compétitivité de l'économie nationale et soutien aux entreprises (réforme des Centres Régionaux d'Investissement, amélioration du climat des affaires,...) ;
  - Accélération qualitative des secteurs sociaux tels que la santé, l'éducation et la protection sociale (généralisation du préscolaire, activation de la couverture sanitaire des indépendants, accélération du programme de réduction des inégalités spatiales,...);
  - Accélération des chantiers de réformes relatifs à la gouvernance et à la réforme de l'administration (activation de la charte de la déconcentration administrative, ateliers de digitalisation, ...).
- Les effets et les impacts de la pandémie du Covid-19 sur les chantiers en cours a conforté les priorités du programme gouvernemental (éducation, santé, emploi, couverture sociale,...) ;
- Le gouvernement œuvre pour la préparation d'un rapport séparé portant sur la gestion de la crise du Covid-19, depuis la mi-mars 2020, afin de présenter les efforts qui ont été déployés pour faire face à la pandémie et réduire ses répercussions.

# Plan de l'exposé

1

Appréciation générale du travail de la Commission Ministérielle

2

Evaluation des résultats de la troisième année du Programme Gouvernemental

3

Instauration d'une méthodologie de résolutions des mesures bloquées

# Élaboration d'une méthodologie de résolution des problèmes liés aux procédures bloquées

